

Brest et de Dunkerque, quelques événements qui pouvaient faire craindre que M. le Président de la République, après un contact prolongé avec la nouvelle représentation nationale, n'eût un peu modifié ses idées.

Par deux fois, M. Loubet, résumant toute sa pensée en deux mots, proclamait l'urgence d'un retour à la politique « d'apaisement et d'union ».

Et, par avance, dans son allocution à l'évêque du Mans, le Président de la République avait fort bien expliqué par ce mot tolérance. Voici : « La pacification des esprits doit se faire à la fois par le respect des croyances religieuses et du gouvernement de la République par une tolérance réciproque et par un dévouement absolu à la patrie. »

Nous voudrions que ces mots fussent gravés en lettres d'or sur le portefeuille de chacun de nos ministres. Ils ont un sens tout à fait clair ; mais ils jurent si complètement avec les actes du ministère que les hommes les plus clairvoyants s'y trompent eux-mêmes.

Rien n'est plus plaisant, par exemple, que de voir comment M. Charles Laurent, un ministériel invétéré, se tire de l'embarras où l'a plongé le discours du Président de la République.

« C'est fort simple, dit-il ; si ce discours vise à modifier l'attitude de quelques hommes politiques, c'est aux boudiers du parti progressiste, c'est à MM. Méline, Ribot, Aynard, Deschanel et consorts qu'il s'adresse évidemment. »

Ainsi, ce sont ces pauvres progressistes, dénoncés par les radicaux socialistes comme de faux républicains, répudiés, injuriés, persécutés, qui font tout le bruit et causent tout le mal. Ils n'ont pas le pouvoir et ce sont eux qui en abusent. Ce sont eux enfin qui ne veulent pas de la tolérance réciproque et de la pacification des esprits par le respect des croyances religieuses, tandis que les radicaux et les socialistes... Surtout M. Ch. Laurent raille. Mais on aurait pu s'y tromper.

Nous ne voulons voir pour le moment que ceci, c'est que M. le Président de la République maintient son opinion qu'une politique d'apaisement et de tolérance s'impose. Il compte que cette politique l'emportera par la force de l'évidence, et il saisit toutes les occasions d'éclairer l'opinion publique, les Chambres et les ministres eux-mêmes.

Pouvons-nous faire moins que de l'en féliciter et de souhaiter qu'on finisse enfin par l'entendre ? Mais, ne nous faisons pas trop d'illusion, M. Loubet peut être de bonne foi dans ses déclarations ; en tous cas, il ne saurait lutter longtemps avec avantage contre l'armée de sectaires qui ne veut à aucun prix de la politique d'apaisement, il marchera, ou il devra quitter l'Élysée.

HAUTE-VIENNE LA MISE EN INTERDIT ET LES SYNDICATS OUVRIERS

La Cour d'appel de Limoges vient de rendre un arrêt qui intéresse toutes les organisations syndicales. Il y a quelques mois, le syndicat des ouvriers typographes mettait en interdit la maison de M. D... imprimeur à Limoges, lequel se refusait à signer et à mettre en application dans ses ateliers le tarif syndical. Des placards furent affichés contre M. D..., des manifestations tumultueuses eurent lieu et une foule hostile cassa pas mai de vitres à ses magasins.

Dans la suite, M. D... obtint de la ville réparation du dommage matériel qu'il avait subi. Mais il voulut aussi être indemnisé du préjudice commercial que lui avait causé la mise en interdit prononcée contre lui, et il intenta dans ce but un procès au syndicat. Le tribunal de première instance le débouta de sa demande et la cour vient de confirmer ce jugement.

La cour estime que le syndicat n'a pas abusé du droit que lui confère la loi de 1884 en mettant en interdit un imprimeur ou l'on refusait d'accepter le tarif syndical ; que cette mise en interdit est une mesure légale, le syndicat n'ayant usé ni de menaces ni de violence et ne s'étant adressé qu'aux membres de ses groupements ; qu'un prospectus envoyé aux clients de M. D... pour les inviter à ne pas se servir chez

lui ne peut, dans les termes où il était rédigé, donner lieu à des dommages-intérêts ; qu'en annonçant par voie d'affiche la mise en interdit de la Maison D... le syndicat n'a fait qu'exercer le droit reconnu aux tiers, députés ou journalistes, d'intervenir dans les conflits ; qu'enfin M. D... n'a pas apporté la preuve du préjudice commercial dont il se plaint.

Nous nous permettons de critiquer au plus haut degré cet arrêt. Il nous semble absolument inadmissible qu'un syndicat puisse impunément mettre à l'index, par voie d'affiches, un patron qui ne veut pas se plier à ses conditions, et envoyer des lettres aux clients de ce patron pour les engager à lui retirer leur clientèle. Ce serait tout simplement odieux.

Le jugement et l'arrêt de Limoges sont, du reste, en contradiction formelle avec un jugement rendu en août 1899 par la première chambre du tribunal civil de la Seine, dans une affaire similaire.

Un patron, M. Letixerant, n'ayant pas voulu obtempérer aux ordres du syndicat des mouleurs de France en renvoyant purement et simplement un contremaître qui déplaçait à ses ouvriers, sa maison fut mise à l'index par le syndicat et signalée comme telle par le journal syndical le Réveil des mouleurs ; sur les poursuites de M. Letixerant, le syndicat et son organe furent condamnés, en la personne de leur gérant, à payer au patron lésé 8,000 francs de dommages-intérêts. Le jugement, longuement motivé, s'élevait, au nom de la loi, contre la prétention du syndicat de mettre la maison à l'index, et déclarait que, même après la grève, c'était un abus manifeste. Et le tribunal voyait, en vertu de l'article 414 du Code pénal, un double délit de menaces, et d'excitations de la vengeance.

Un autre jugement, rendu en juillet 1901 par le tribunal de Lille, a condamné, d'autre part, le syndicat des mouleurs de Lille à 500 francs de dommages-intérêts envers un ouvrier qu'il avait mis à l'index.

On pourrait probablement trouver un certain nombre de sentences du même genre ; ainsi l'arrêt de la cour de Limoges nous semble-t-il assez singulier et difficile à expliquer.

ETRANGER

ANGLETERRE LA MALADIE D'EDOUARD VII

Les fêtes du couronnement d'Edouard VII ont été remises à une époque indéterminée. Atteint d'une péricéphalite, le roi a dû, en effet, être opéré immédiatement, et quoique l'opération ait heureusement réussi, la convalescence sera longue. C'est M. Balfour qui a fait part de cette pénible nouvelle à la Chambre des communes, et, rapidement colportée à travers Londres, elle a produit partout une impression très douloureuse, dans laquelle les préoccupations pour la vie du souverain dominaient le sentiment désagréable de pertes énormes que va infliger au commerce londonien la remise des fêtes.

Ce n'est pas, en effet, seulement le spectacle d'un anachronisme éblouissant qui met la fièvre depuis quelques semaines dans les masses anglo-saxonnes, mais le symbole élevé qu'enferme cette évocation historique. Le spectacle c'est la part de quelques privilégiés, mais le symbole, vivants attestation de la grandeur de la race dans une étroite communion du passé avec le présent, il est dans toutes les imaginations, chacun prenant sa part dans cette glorification de l'empire. D'où ce fait que le couronnement n'est point, comme quelques-uns affectent de le penser, la manifestation d'un loyalisme sentimental et naïf, mais quelque chose d'infinitement plus noble et plus grand, l'évocation de la mission que, depuis dix siècles, s'est attribuée la race anglo-saxonne, mission à laquelle la foi patriotique et le culte des traditions donnent son principal caractère.

Si dans cette évocation, les Anglais d'aujourd'hui font une part si large à Edouard VII, c'est que la conscience nationale a le sens très net que la fin de la guerre sud-africaine est due à son intervention personnelle. D'où une émotion reconnaissante pareille à celle que l'on éprouve envers qui vous fait sortir d'un mauvais rêve. Aussi les inquiétudes de la famille royale sont-

FEUILLETON du COURRIER DE TOURCOING 12 du Dimanche 29 Juin 1902

L'ÉCUYER DE LA REINE

PAR ARTHUR DOURLIAC

VIII Artarpax ou Merlin

Mais il y a un Dieu pour les innocents, comme l'on dit en Bretagne, et le pauvre innocent, guidé par son instinct, était revenu vers son gîte, errant de-ci de-là, à travers la campagne et les bois se nourrissant de racines et d'aumônes et pleurant toujours sa prison et son compagnon de captivité.

Le rat allait de l'un à l'autre avec une évidente satisfaction. Nous allons retourner là-bas, ensemble, nous ne nous quitterons plus, n'est-ce pas, Merlin ? Je supplierai les soldats. Ah, les voilà !

Son oeil perçant venait d'apercevoir les uniformes à travers le feuillage, et Robert, terrifié, entendit une voix qui disait :

« Il n'est sûrement pas loin, la bonne femme nous l'a clairement désigné, un lion, c'est reconnaissable. Fouillez les buissons, il ne peut pas être arrivé à Rennes et nous tenebroses la prime. » C'était la maréchaussée, sur la piste du fugitif, dont l'avis avait été signalé.

Piéto se crut perdu et se jeta dans un fourré, tandis que le fou, éclatant de rire s'élançait vers les soldats : « Embrassez-moi, embrassez-moi, messieurs les sergents, répétez-moi en leur fondant bêtement vos mains ; reconduisez-moi en prison, »

« C'est bon, on ne te fera pas languir, répondit brutalement le brigadier, tandis que ses hommes garrottaient le pauvre innocent, enchanté et souriant. »

« Merci, monsieur l'officier, Merlin, mon cher Merlin ! »

Robert, qui blotti dans le taillis, suivait cette scène, le cœur battant, sentit un léger frémissement, le rat avait entendu cet appel. Grimpé sur son épaule, il le regarda un instant de ses petits yeux vifs comme pour dire : « Entends-tu ? » puis lui caressait la joue de sa fine moustache, il lui échappa sans qu'il put le retenuir et retourna vers le fou.

Avec une fidélité qui eût pu servir de leçon à bien des hommes, Merlin-Artarpax, entre ses deux maîtres, choisissait le plus malheureux.

A la nuit tombante, Robert, exténué de fatigue et de besoin, fit son entrée à Rennes, la vieille cité parlementaire qui, vingt ans après, avec l'affaire La Chalotais et sa révolte de « Robins », de vaif donner la branle à la Révolution. Sur de n'être plus poursuivi, il n'en craignait pas moins d'éveiller les soupçons en se présentant dans une maison bonifiée avec une mine qui l'était si peu.

Hélas ! ce n'était pas l'argent qui lui manquait, mais la possibilité de s'en servir.

Soudain, comme Archimède, il s'écria : « Eureka ! » A la lueur rougeâtre d'un réverbère, éclairant une ruelle étroite et sale, il venait d'apercevoir une petite enseigne.

Daniel STEINHAGE, fripier

A la devanture s'entassaient pile-mêle, un fouillis d'objets hétéroclites :

Robert avisa un habit complet de drap vert-bouteille un peu fatigué, mais fort propre (dépendille de quelque hobero maltraité par le dandé de pique), qui lui donnerait l'apparence respectueuse d'un cadet de famille allant rejoindre son

elles actuellement celles de toute l'Angleterre qui se retrouve telle qu'elle a été lorsque la fièvre typhoïde menaçait l'existence d'Edouard VII, prince de Galles, tableau émouvant et étrange qu'on ne croyait plus à notre âge.

« En cette circonstance, nos sympathies vont droit au peuple anglais, et nous partageons ses déceptions et ses regrets. Nous ferons, avec lui, des vœux pour le prompt rétablissement du roi. Nous ne pouvons oublier, en effet, qu'Edouard VII s'est montré en toute circonstance notre ami et qu'il n'a pas tenu à lui que, au lieu de se jalouser, l'Angleterre et la France fussent étroitement unies. Devenu roi, il peut beaucoup pour faire disparaître de vieux préjugés et effacer les malentendus que la passion, mauvaise conseillère, avait créés ! »

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESURMONT-MONTAGNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part à la Messe de Convoi et à l'Obit du Mois, qui seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le lundi 30 Juin 1902, à sept heures trois quarts et à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph DESURMONT, Epoux de Madame Sylvie Moutagne, décédé à Tourcoing, le 23 Mai 1902, à l'âge de 82 ans, administré des Sacraments de notre Mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DELEERSNYDER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part à l'Obit du Mois qui sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame de Lourdes, le Lundi 3 Juillet 1902, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules DELEERSNYDER, décédé à Tourcoing, le 31 Mai 1902, dans sa 28me année, administré des Sacraments de notre Mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CARROSSERIE

Grand Choix de VOITURES DE PONEY Prix Modérés HERBAUX-LAMBELIN MARCO-EN-BARCEUL

QU'EST-CE QU'UN AMI ?

Un ami c'est celui qui vous veut du bien, or, l'Élixir Faustinus guérit toutes les maladies de l'estomac quelles qu'elles soient. Donc nous pouvons dire en toute sûreté, que l'Élixir Faustinus est l'ami de l'Estomac. C'est un régénérateur des tissus musculaires, il donne de l'appétit et des forces et n'a jamais été employé sans succès dans tous les cas de maux d'estomac, d'émélie, de faiblesse générale, de fatigue et de surmenage. PRIX : La Flacon : 3 fr. 50 Le Flacon d'essai : 1 fr. 25 Dépôt général : F. BERNAMONT, Pharmacien 18, Rue Carnot, (en face des Halles centrales) TOURCOING Pharmacies GÉRERETH et RICHARD, à Roubaix RAMSOEN, à Croix

« Le drapeau est d'une finesse ! »

« Combien ? »

« Voyez le galon du chapeau, le cuir des bottes. »

Le jeune homme s'efforçait vainement cette élogieuse énumération peu rassurante pour sa bourse, quand le second personnage intervint à son tour.

Ce garçon est pressé et moi aussi, dit-il, avec impatience ; finissez donc, Daniel, et débarrassez-vous de lui.

« A ces mots, prononcés en polonais, Piéto réprima un geste de surprise ; le juif, dont le regard demeurait obstinément fixé sur lui, comme cherchant un vague ressemblance, surprit cet imperceptible mouvement et, arrachant l'impérieusement veste, poluite, chapeau des mains de son frère qui soupessait l'étroite, carcassait le ventre et analysait jusqu'aux semelles : »

« Pour un étranger, c'est dix écus, dit-il en polonais ; pour un compatriote ce n'est rien. »

Cette fois, Robert ne sourcilla pas et, feignant de ne pas comprendre, se tourna vers le fripier, protestant déjà et répéta :

« Combien ? »

« Dix écus, mon jeune seigneur, se hâta de répondre ce dernier, craignant une nouvelle intervention de son frère, mais c'est un cadeau, un véritable cadeau. »

Sans s'embarrasser, le jeune compte jeta une pièce d'or sur la table et demanda la permission de s'habiller de suite ; permission qui lui fut gracieusement accordée.

Le second juif, malgré l'insuccès de sa précédente tentative pour lier conversation, tournait autour de Piéto, l'important de ses obscurs services, insistait pour l'aider à se dévêtir.

En lui passant la chemise, il découvrit au défaut de l'épaule une cicatrice parfaitement visible

Bees et Manchons SOLEIL MARQUE DÉPOSÉE Surpassent jusqu'à ce jour tous les systèmes similaires par leur ÉCONOMIE, leur LUMIÈRE et la modicité de leurs PRIX. DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE Bees depuis 1.50 — Manchons depuis 0.30, 0.50, 0.80, 1.00 Verres troués, Boutes blanches, Verres Mika MANCHONS ET VERRES BÉBÉS Une remise est faite sur les achats par douzaine S'adresser à M. Camille TAVERNE 26, Rue Saint-Jacques, 26, TOURCOING DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL POUR TOUTE LA FRANCE

IMPRIMERIE - RELIURE - CARTONNAGE Spécialité de Boîtes en carton pour le commerce E. DELMOTTE - D'HALLUIN Place Saint-Jacques, 8, TOURCOING

GUÉRISON RAPIDE, GARANTIE VICES DU SANG, CLOUS DARTRES, GLANDES, ULCÈRES DÉPURATIF de BOUILLON JACKSON POMMADO de BOUILLON JACKSON Leçon 3 fr. 50 Leçon 2 fr. 50

L'Epinette Coupleux est l'instrument le plus facile à jouer en deux leçons sans être musicien on exécute n'importe quel morceau. a en plus des autres une tablature spéciale qui la rend des plus simple à apprendre. est la plus sonore, avec son accord de Basse supplémentaire elle produit un effet extraordinaire. Leçons EXIGER Leçons Gratuites à tout Abonné COUPLEUX, Rue Carnot, TOURCOING SUR LA BANDE Gratuites à tout Acheur

« Mon jeune seigneur, murmura-t-il à son oreille en polonais, je vous ai dit tout à l'heure que nous étions compatriotes ; maintenant, je vous dirai votre nom, si vous voulez. Il commence par un P et finit par un O. » Furieux de se voir ainsi deviné, embarrassé par ce regard inquisiteur qui semblait pénétrer au fond de son âme, Robert arracha les vêtements des mains de son valet de chambre improvisé et, sans réclamer sa monnaie, s'élança au dehors et disparut au détour d'une rue. « Généreux comme un voleur, dit le fripier avec satisfaction, en serrant le double louis dans une bourse grasseuse, tandis que, debout sur le seuil, son frère grommelait : « Me serais-je trompé ? » Pour la première fois, depuis de longs mois, Robert dit à une table et coucha dans un lit. Le lendemain, il suivait la route d'Alsace. IX De l'accueil singulier que reçut Robert à son entrée à Strasbourg Ce matin-là, la bonne ville de Strasbourg se réveilla toute triste sous sa perdue de fête. La veille le cardinal de Rohan avait béni l'union de la jeune princesse — près de laquelle il avait joué le rôle d'Éliezer — et de Mgr le duc d'Orléans, fils du Regent représentant le Roi, son cousin. (A suivre)

Arthur Doureliac

Tourcoing - Imprimerie DELMOTTE-D'HALLUIN